

# Le recueil manuscrit de Leyde – témoin de la tradition parémique française : exemple de proverbes évoquant le loup

Bohdana LIBROVÁ

Parmi la trentaine de recueils de proverbes médiévaux français, celui du manuscrit L (Leyde, Bibliothèque de l'Université, Voss. lat. 31 F)<sup>1)</sup> offre un intérêt particulier. Datant du 13<sup>e</sup> siècle, originaire de Flandre (peut-être de la région de Saint-Omer)<sup>2)</sup>, il appartient à la tradition des recueils de proverbes pourvus de traductions latines. Toutefois, à la différence de la majorité des recueils de ce type, il se détache sensiblement du recueil fondateur de Serlon de Wilton (rédigé entre 1150 et 1170)<sup>3)</sup>, avec lequel il ne partage qu'une trentaine de proverbes. Si l'on excepte en plus les quelques 70 proverbes qui lui sont communs avec les *Proverbes au vilain*, on obtient environ 170 proverbes qui n'ont pu être rattachés à aucun recueil antérieur<sup>4)</sup>.

Le compilateur s'est montré original aussi dans les traductions, en supprimant les versets traditionnels dérivant de Serlon, pour mettre à leur place des créations maladroites qui semblent émaner de quelques élèves<sup>5)</sup>.

Grâce à ces caractéristiques, le recueil est susceptible de fournir à la parémiologie d'inappréciables renseignements : grâce à l'originalité de sa matière, il nous a conservé des *hapax* ; grâce à ses traductions gauches mais

<sup>1)</sup> Le recueil L a été édité par J. Zacher, *Zeitschrift für deutsches Altertum*, 11, 1859, p. 114-144. L'abréviation « L » est prise à la classification de J. Morawski, établie dans « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés », *Romania* 48, 1922, p. 481-558, en particulier p. 486-487. Les autres abréviations de recueils de proverbes citées dans cet article proviennent de la même classification.

<sup>2)</sup> Voir J. Morawski, « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés », p. 496.

<sup>3)</sup> Ce recueil, comme la plupart des recueils de proverbes à traductions latines, semble avoir été destiné à l'usage pédagogique : « It is also possible that Serlo used some of the vernacular proverbs to teach his students latin verse. This is probable, since manuscripts record more than one latin translation of the same proverb. » (A. C. Friend, « The Proverbs of Serlo of Wilton », *Mediaeval Studies*, 16, 1954, p. 179-218, en particulier p. 180).

<sup>4)</sup> J. Morawski, « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés », p. 496-497.

<sup>5)</sup> *Ibid.*, p. 497.

explicites, il est un auxiliaire inestimable lors de l'interprétation de nombreux proverbes ; il offre enfin des leçons qui coïncident remarquablement, au-delà de ce que l'on peut voir dans d'autres recueils, avec des occurrences littéraires.

Faute d'avoir pu offrir à l'éminent spécialiste du *Roman de Renart* un exposé suffisamment nourri par des exemples tirés de cette œuvre littéraire, nous avons décidé d'illustrer la problématique par un corpus de proverbes évoquant un des protagonistes du *Roman*, le loup<sup>6)</sup>.

Notre exposé sera divisé en trois points, selon le type d'informations fourni par le recueil : proverbes et variantes de proverbes *hapax* (1), traductions éclairant le sens compositionnel de proverbes (2), proximité formelle de proverbes recensés avec des formes littéraires de proverbes (3).

### 1. Le recueil L - source d'attestations uniques et témoin de la « mouvance » des proverbes

Parmi les cinq proverbes où le loup est acteur, conservés dans le recueil L, deux n'ont pu être retrouvés dans aucune autre source française, parémiographique ni littéraire: *Que lou fet a corbiau plet* (L, No 160) et *Qui lu haste, estrangler le veut* (L, No 137)<sup>7)</sup>.

La structure rythmique et syntaxique de la première expression, *Que lou fet a corbiau plet*<sup>8)</sup>, est typiquement proverbiale (brièveté des mots et de la phrase, pronom relatif autarcique, rime intérieure...). Aussi serait-il tentant d'avancer que cette version représente une forme ancienne du proverbe, à laquelle il faudrait faire remonter les autres variantes médiévales, latines et vernaculaires, dont la structure rythmique est moins typée : les versions catalane *Tot or so que lops fay ve a pleser al corp*<sup>9)</sup>, portugaise *Do mal que faz o lobo apraza* [à lire *apraz*

<sup>6)</sup> Il n'y a pas dans le *Roman* de proverbes évoquant le renard, ce qui peut s'expliquer par la rareté de ces proverbes en général.

<sup>7)</sup> Nous citons les différentes occurrences du recueil L selon l'édition de J. Zacher (citée dans la note 1), à laquelle nous empruntons la numérotation des proverbes.

<sup>8)</sup> Ce proverbe est répertorié dans R. Liver - S. Singer, *Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi, Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, Berlin, W. de Gruyter, 1995-2002, 14 vols (abrégé en TPMA dans la suite de ce texte), *Wolf*, 15.22. (sans les attestations latines) et dans J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au 15<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1925, No 1769 (plus loin abrégé en Mor, suivi du numéro sous lequel est répertorié le proverbe).

<sup>9)</sup> Cité dans le TPMA, *Wolf* 15.22., selon Guylem Cervera, dont on situe l'activité littéraire entre

ao] *coruo*<sup>10</sup>) et latine *Operibus lupi congratulatur corvus*<sup>11</sup>). La présomption de la priorité de la forme attestée par L peut être appuyée par quelques éléments, sans pouvoir pour autant être confirmée. On voudrait avancer ici – sous toute réserve – deux arguments en faveur de cette thèse.

En traduisant en 1282 le *De regimine principum* de Gilles de Rome, Henri de Gauchi adapte le proverbe vernaculaire selon sa version latine :

Et se soustiennent les juges desloyaux et faulx a Dieu et a leur seigneur et ne blasment en riens les malfaiteurs, car ainsi comme l'en dict communement en proverbe, *Operibus lupi congratulatur corvus* et ministro iniquitatis impius judex applaudit, *Aux œuvres de loup le corbeau s'esjouit* et au ministre d'iniquité le felon juge est favorable<sup>12</sup>.

Si nous supposons – comme le confirmerait le commentaire métalinguistique (« car ainsi comme l'en dict communement en proverbe ») – la présence du proverbe dans la langue vernaculaire, cette façon de le citer apparaît de prime abord comme déroutante. Pourquoi Henri l'allègue-t-il en latin dans sa traduction, et pourquoi, tout en insistant sur sa notoriété générale, calque-t-il sa forme vernaculaire sur la variante latine ? A bien y réfléchir, ce fait semble pouvoir s'expliquer par l'influence du modèle latin – Henri avait trouvé le texte latin du proverbe dans le *De regimine principum* de Gilles de Rome et, ne voulant guère s'écarter de l'original, il a décalqué sa structure en français.

Il est moins intrigant de trouver la forme latine chez Guibert de Tournai, rédigeant son traité *Eruditio regum et principum* en latin, bien que ce prédicateur souligne lui aussi le caractère vernaculaire du proverbe :

Sicut vulgariter dici solet, *Operibus lupi congratulatur corvus*<sup>13</sup>).

---

1259 et 1282 (selon R. Bossuat *et alii*, *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Fayard, 1964, éd. revue par G. Hasenohr et M. Zink, 1992).

<sup>10</sup>) Cité dans le TPMA, *ibid*. L'amendement est celui du TPMA.

<sup>11</sup>) Voir les citations ci-dessous.

<sup>12</sup>) Henri de Gauchi, *Le mirouer exemplaire et tresfructueuse instruction selon la compillation de Gilles de Rome*, Paris, G. Eustace, 1517, BN Rés. E 355, fol. lix v.

<sup>13</sup>) *Guibert de Tournai*, « Le Traité Eruditio Regum et Principum de Guibert de Tournai O. F. M. », éd. A. de Poorter, *Les Philosophes belges*, IX, Louvain, 1914, p. 50, cité selon A. Steiner, « The

Vu les modalités analogues de la présentation du proverbe, ainsi que la datation et les coordonnées spatiales (le traité de Gilles de Rome, qui séjourna longtemps à Paris, fut rédigé vers 1279 ; celui de Guibert avait vu le jour en 1259), nous pouvons supposer que ce segment a servi de modèle à Gilles de Rome, et, par ricochet, à Henri de Gauchi. Or l'histoire du passage ne s'arrête pas là. L'examen des sources des « miroirs du prince » révèle que la mention du proverbe remonte jusqu'au fameux *Policraticus* de Jean de Salisbury (12<sup>e</sup> s.) :

Quis numerare potest quot pupillos officiosissime circumscrisperit, et quot venales injuria fecerit agros, et quot apud nos licentia istorum suis nudatos bonis, sub imagine religionis aliove praetextu, non tam Romipetas et peregrinos, quam exsules fecerit ? Utique jam fiunt ista palam, nec eos praesides aut proconsules cohibent, *quia (ut dici solet) operibus lupi congratulatur corvus, et ministro iniquitatis impius iudex applaudit*<sup>14)</sup>.

Etant donné cet enchaînement d'emprunts dans le cadre de la tradition textuelle des miroirs du prince, la valeur documentaire des occurrences latines se trouve certes réduite. Cependant, les auteurs de ces textes étaient tous francophones et ils avaient passé en France une partie notable de leur vie. Ce fait est, à nos yeux, susceptible d'appuyer l'hypothèse de l'origine française du proverbe, que les auteurs des « miroirs » auraient transcrit en latin pour des raisons de respect de la tradition.

Il aurait sans doute semblé déplacé, dans le registre élevé propre à des traités destinés aux princes, de perturber l'élégance du récit par une forme calquée sur le vernaculaire. S'ils avaient voulu davantage animer leur discours, les moralistes avaient pourtant à leur disposition un modèle analogue, sous la forme du proverbe *Quod lupus facit, lupe placet*. Ce proverbe, attesté par la version latine du *Dialogue de Salomon et Marcolfus* (13<sup>e</sup> s.)<sup>15)</sup>, pourrait bien représenter une

---

vernacular proverb in medieval latin prose », *American Journal of Philology*, january 1944, Baltimore, Maryland, The Johns Hopkins Press, 65/1, p. 37-68, No 166. La datation est de A. de Poorter.

<sup>14)</sup> *Policraticus*, lib. 6, ch. 6, éd. dans J.-P. Migne, *Patrologia Latina*, t. 199, col. 590 D-591 A.

<sup>15)</sup> *Salomon et Marcolfus*, éd. W. Benary, *Sammlung mittellateinischer Texte*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1914, 20bM. Ce proverbe figure dans plusieurs adaptations

adaptation du vernaculaire *Que lou fet a corbiau plet*, hypothèse d'autant plus plausible que cette version du *Dialogue* contient plusieurs traductions évidentes de proverbes français<sup>16</sup>). Mais ici non plus rien ne saurait être affirmé : il pourrait au contraire s'agir d'un modèle du proverbe français<sup>17</sup>, ou bien d'une expression indépendante créée sur le même schème.

Une précaution philologique s'impose également face au second *hapax*, *Qui lu haste, estrangler le veut* (« Qui presse le loup, le loup veut l'étrangler »).

Selon S. Singer<sup>18</sup>), cette forme, dont L fournit l'unique attestation, serait une variante postérieure du proverbe *Qui glouton haste, estrangler le veut*<sup>19</sup>). La preuve en serait que L est le seul recueil à donner la leçon signifiant « loup », tandis que celle avec *glouton* est attestée dans six recueils (R, U', Z, B, Ba, Ca<sup>20</sup>). *Lu* étant phonétiquement proche de *glouton* (et notamment de son cas sujet *glut* démuné du *s* de flexion, contenu dans la variante de Ca : *Qi h. glut...*), une méprise de lecture est, en effet, facile à concevoir. D'autant qu'entre les deux mots il y a également des rapports sémantiques, *glouton* – qui, dans le proverbe, prend le sens de « vaurien » – pouvant aussi signifier « vorace », et *loup*, emblème de la voracité, étant de son côté une métaphore pour le vaurien.

La position catégorique de Singer est cependant à reconsidérer. Nous ne sommes en effet nullement en droit d'affirmer la priorité d'une variante, bien qu'elle soit attestée par la majorité des manuscrits, avant de nous être penchés sur la question des filiations. Or, en considérant les rapports entre les recueils R, U', Z, B, Ba et Ca, force est de constater une parenté étroite entre eux : B, Ba, Ca et U' constituent un seul groupe, tandis que R (dont le recueil Z représente

---

vernaculaires du *Salomon et Marcolfus* (voir le TPMA *Wolf* 17.1. ; cf. aussi *Wolf* 17.2.).

<sup>16</sup>) Ainsi, 53bM : *Cito retornat qui cum vulpe arat* (cf. le français *Estreit l'estoet torner qui a gopil eyre* (recueil K'; Mor 327) ou 65bM : *Bene videt cattus cui barbam lingit voluntarius* (cf. le français *Li chaz set bien cui barbe il leche* (*Li proverbe au vilain*, éd. A. Tobler, No 4).

<sup>17</sup>) Opinion de S. Singer, *Sprichwörter des Mittelalters*, Berne, Lang, 1944, 1946, 1947, 3 vols, t. 2, p. 65, No 160.

<sup>18</sup>) S. Singer, *Sprichwörter des Mittelalters*, t. 2, p. 58 : « Die Übersetzung *Dum l. p.* bestätigt das *lu*, und der Satz gibt ja einen netdürftigen Sinn, aber sicher ist dies nur ein Missverständnis von *glout*, Vielfrass, wie die Cambridger Sammlung hat, was dem *glouton* der übrige Sammlungen (Mor 1956) entspricht ... ». Cette vision des choses a été reprise par le TPMA, *Wolf* 37, No 553.

<sup>19</sup>) Cité selon le ms. Ba (sigle de Morawski). Le proverbe est répertorié sous Mor 1956.

<sup>20</sup>) Mor 1956 et variantes citées en annexe *ibid.*

une copie assez fidèle) se rattache à B et Ba. En revanche, L, portant la leçon *lu*, occupe une place relativement indépendante au sein de la tradition des recueils<sup>21</sup>). La variante avec *lu* présente en plus une qualité poétique remarquable du point de vue du rythme : une construction syllabique en chiasme, donnant l'impression d'une accélération rythmique au second hémistiche : [Ki lu has-t(ə)// es-trân-gle læ vø.] La chance à la priorité de la forme avec *lu* augmente aussi du fait de sa métaphoricité, trait proverbial typique.

Les éléments lexicaux ne contredisent pas l'hypothèse de la priorité de la leçon *lu*. Le verbe *estrangler* convient bien à un sujet animal<sup>22</sup>); *haster*, pour être attesté surtout avec l'objet humain, n'en est pas moins utilisable avec un objet animal<sup>23</sup>). Contrairement à Singer<sup>24</sup>), nous ne voyons pas en quoi la traduction de L, *Dum lupum properas, iugulatum reddere speras* (« Lorsque tu presses le loup, tu as toutes les chances de te retrouver égorgé »), devrait favoriser la priorité de la leçon avec *glouton*. Seul le verbe *iugulare* pourrait constituer un certain argument en faveur de cette position, son sens préférentiel étant celui de « couper la gorge à l'aide d'une arme tranchante<sup>25</sup> ». Il est cependant aussi attesté en application aux quadrupèdes<sup>26</sup>). La traduction latine ne peut d'ailleurs guère fournir d'argument fiable pour un problème philologique aussi ponctuel, vu l'approximation propre aux traductions versifiées scolaires.

En conclusion, nous croyons qu'il faut laisser les deux possibilités ouvertes : soit *lu* représente la leçon originelle qui eût été altérée en *glouton* (sans doute par l'intermédiaire de la forme *glout*) par une attraction paronymique, soit le même

<sup>21</sup>) Pour la question de ces filiations, voir J. Morawski, « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés ».

<sup>22</sup>) Il est de nombreuses fois attesté avec le sujet signifiant « loup »; ainsi, dans le *Roman de la Rose* :

« Trop i trouvai cruel deffense / Car, si com cele part tendi, / Dangiers le pas me deffendi, / Li vilains, que maus lous *estrangle!* » (éd. A. Strubel, v. 14825)

<sup>23</sup>) A. Tobler - E. Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Wiesbaden, Steiner, 1925-, t. 4, col. 970 (avec comme objet des dénominations de chiens et d'oiseaux de chasse).

<sup>24</sup>) Voir notre note 18.

<sup>25</sup>) *Thesaurus Linguae Latinae*, t. 7/2, 634 : « q. gladio sim. Per iugulum acto occidere, mactare, trucidare » ; *iugulare gladio* est un syntagme particulièrement fréquent en latin classique (*ibid.*, 635).

<sup>26</sup>) *Ibid.*, 636 dans la *Lex Visig.*

processus se serait produit en sens inverse, de *glout* à *lu*<sup>27)</sup>.

Après ces pages prudentes, le temps est venu de prendre une position plus engagée. Dans les lignes qui suivent, nous allons plaider la primauté de la forme mystérieuse *Qui de lou parole, pres en va la ploie* (L, No 260).

Ce proverbe est attesté, en ancien et en moyen français, à cinq autres reprises, sous une forme bien plus compréhensible pour le lecteur moderne : le recueil de proverbes P (14<sup>e</sup> s.) donne *Qui dou louf parole, pres en a la coue*<sup>28)</sup>, celui des *Proverbes communs* (15<sup>e</sup> s.) cite une forme tout à fait moderne *Quand on parle du loup, on en voit la queue*<sup>29)</sup>, enfin l'auteur des *Proverbes en rimes* (15<sup>e</sup> s.) se livre à une variation encore plus explicite sur la même thématique : *Car tel devise aulcunesfois / Du loup qui le treuve a sa porte*<sup>30)</sup>. Cette version désormais canonique est la seule à avoir été retenue par les auteurs littéraires :

La Dame des Belles Cousines est en compagnie de l'abbé, quand survient Saintré. Le prélat commente sa venue comme suit :

« 'Haro! qui parle du loup, il en voit la queue.' Les orailles, monseigneur de Saintré, vous cornoient elles point ? »<sup>31)</sup>

Dans une pièce de Jean Godard, le proverbe sert à commenter l'arrivée impatientement attendue d'un serviteur confident :

« *Qui du loup parle en voit la queue.* »<sup>32)</sup>

---

<sup>27)</sup> Une dernière possibilité de lecture est représentée par le recueil B qui donne *haite* à la place de *haste* : « qui fait plaisir au glouton... », mais vu qu'il s'agit d'une variante isolée au sein d'un groupe de manuscrits apparentés, son authenticité paraît peu plausible.

<sup>28)</sup> Ed. J. Ulrich, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 24, 1902, p. 1-35, No 396.

<sup>29)</sup> Cité par Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français précédé de recherches historiques sur les proverbes français dans la littérature du Moyen Âge et de la Renaissance*, 2<sup>nd</sup>e édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Delahays, 1859, 2 vols, t. 1, p. 182.

<sup>30)</sup> *Proverbes en rimes. Text and Illustrations of the Fifteenth Century from a French Manuscript in the Walters Art Gallery Baltimore*, éd. G. Frank and D. Miner, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1937, str. XXVIII.

<sup>31)</sup> Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, éd. J. Blanchard, § 168, p. 502.

<sup>32)</sup> Jean Godard, *Les desguizez*, éd. dans *Ancien Théâtre Français*, t. 7, p. 348, texte daté vers 1594.

Face à cette prédominance des attestations de la variante bien connue et sémantiquement cohérente, la forme de L risque facilement de passer pour une aberration. Ainsi sa deuxième partie (*pres en va la ploie*) a-t-elle été corrigée en *p. en voit la quoie* par Zacher dans son édition de L. Or cette correction n'a pas persuadé J. Morawski et, croyons-nous, pour cause.

Pour justifier le maintien de la leçon intégrale de L, J. Morawski rappelle le sens de l'ancien *ploie*, « haie »<sup>33)</sup>, tout en établissant un parallèle avec des proverbes allemands analogues qui montrent le loup rôdant dans la haie<sup>34)</sup>, et en étayant ce rapprochement par des affinités supposées de L avec l'aire germanophone<sup>35)</sup>. Cette considération peut être corroborée par d'autres arguments, que nous allons exposer dans les lignes qui suivent.

Tout d'abord, la variante de L trouve son appui dans les représentations médiévales du loup. Au Moyen Âge, en effet, le loup aime à se dissimuler sournoisement dans la haie. Prenons-en à témoin un passage du *Bestiaire marial* :

Tout scet et voit biau sire Diex : / Neïs les ues voit en la brese / Et le leu  
quant passe la hese<sup>36)</sup>.

et la description de Thomas de Cantimpré :

Lupus per sepem transiens, sicut dicit liber quidam, occulte insidiatur ovibus,  
si forte pede strepitum fecerit, mox pedem quasi reum mordet...<sup>37)</sup>

---

<sup>33)</sup> F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> s.*, Paris, F. Vieweg, E. Bouillon 1880-1902, t. 6, p. 221b : « Haie formée de branches entrelacées ».

<sup>34)</sup> Il renvoie là-dessus à I. von Düringsfeld, *Sprichwörter der germanischen und romanischen Sprachen*, Leipzig, 1875, t. 1, p. 691.

<sup>35)</sup> J. Morawski, « Locutions et proverbes obscurs », *Romania* 50, 1924, p. 499-514, en particulier p. 511.

<sup>36)</sup> *Le Bestiaire marial tiré du Rosarius* (Paris, ms. BN fr. 12483), éd. A. Mantiacci, Ottawa, 1996, p. 244va.

<sup>37)</sup> Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. H. Boese, Berlin – New York, W. De Gruyter, 1973, p. 72.

Du point de vue syntaxique, la leçon de L, tout en comportant quelques traits caractéristiques de la syntaxe ancienne qui ont pu arrêter les éditeurs, ne présente aucune aberration. Le groupe nominal *la ploie* a la fonction syntaxique du complément d'objet interne – il s'agit même d'un cas typique du phénomène, où le verbe et son objet possèdent la sémantèse de l'espace (le verbe implique ce sémantisme à travers la notion du mouvement dans l'espace)<sup>38)</sup>.

L'enchaînement des deux propositions présente, il est vrai, une anacoluthie : le sujet humain représenté par le *qui* autarcique dans la première proposition demeure sujet syntaxique du verbe de la deuxième proposition (*va*), tandis que le sujet sémantique de cette dernière est le régime de la première proposition – *lou*. Mais il serait anachronique de se laisser arrêter par cette incongruité. Ce type de rupture de construction est fréquent en ancien français (il se rapproche de la construction *apo koinou*, où un terme situé à la charnière de deux propositions joue un rôle syntaxique différent dans chacune d'elles), et la première proposition peut, de surcroît, être interprétée comme une relative à fonction hypothétique. Dans une telle conception, le sujet aurait un statut faiblement déterminé au point de vue de la personne : il équivaldrait au pronom « on ». L'anacoluthie cesse alors d'être perçue, et nous pouvons traduire avec Morawski : « Si on parle du loup, il rôde tout près dans la haie ». En restant dans le domaine de la syntaxe, ajoutons que la structure de la variante de P, deuxième attestation en date, rappelle de près celle de L : *Qui dou louf parole, pres en a la coue*, alors que toutes les variantes postérieures ne portent plus de trace du syntagme *pres en avoir*, à la place duquel elles mettent le pronom sujet et le verbe *veoir*, bien plus organiques. Ceci pourrait montrer que la leçon de P représenterait un stade de transition entre la forme originelle, qui serait contenue dans L, et les formes modernes.

Un troisième argument pour la restitution de la leçon de L est d'ordre logique : il paraît en effet improbable qu'on eût spontanément créé une expression où la venue soudaine du loup se signifierait par l'apparition de son postérieur. Un autre proverbe ne dit-il pas « *Aure lupi visa sequitur certissima cauda*<sup>39)</sup> » ?

<sup>38)</sup> Cf. G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988, © 1973, p. 95. Voici deux exemples cités par Moignet : « fuiant s'en va tot un essart » (*Roman de Renart*, v. 2374); « Si s'en vet un autre sentier que celui qu'il avoit autre foiz alé » (*La Queste del Saint Graal*, 141, 10).

<sup>39)</sup> Ms. Wolfenbüttel, 185 Helmst., 15<sup>e</sup>, cité dans H. Walther, *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters in alphabetischer Ordnung, Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi* (t. 7-9, *Proverbia sententiaeque latinitatis ac recentioris aevi*), Göttingen, Vandenhoeck

Enfin, les variantes mentionnant la queue sont toutes tardives, peu nombreuses et, du moins pour l'époque médiévale, elles ne sont appuyées par aucune autre langue européenne<sup>40)</sup>. Il semblerait donc qu'elles représentent une déformation de la forme attestée dans L, occurrence la plus ancienne (13<sup>e</sup> s.). Cette déformation aurait pu être favorisée par la présence de particularités syntaxiques propres à l'ancien français, qui pourraient avoir été mal comprises par des compilateurs de la fin du Moyen Âge.

Ainsi, le recueil L nous a conservé au moins une, mais sans doute plusieurs, versions primitives de proverbes. La question de la filiation des formes proverbiales est toutefois si complexe, et embrouillée du fait de la circulation transfrontalière de la matière, qu'il serait déraisonnable de vouloir apporter une réponse à tout prix. Mais là n'est pas l'important. Ce qui importe en particulier, c'est le témoignage que livre le recueil de la vitalité de la matière proverbiale, qui, loin de se cantonner dans une forme pétrifiée<sup>41)</sup>, donne lieu à des modifications formelles ingénieuses et à divers infléchissements sémantiques, constituant ainsi, par-delà la charpente fixe du proverbe individuel, un cas spécifique de la mouvance textuelle médiévale.

## 2. Les traductions latines éclairent le sens compositionnel des proverbes

Grâce à l'exigence de l'équivalence sémantique, conjuguée à la contrainte métrique qui, restreignant fortement le choix des mots, conduit souvent sous la plume des élèves à des paraphrases explicites, les traductions versifiées sont de

---

und Ruprecht, 1963-1986, 9 vols.

<sup>40)</sup> C'est ce que permet de vérifier le TMPA.

<sup>41)</sup> Une opinion répandue veut que le proverbe soit une expression figée, où le moindre changement de forme entraîne une « déproverbialisation » (voir G. Kleiber, « Les proverbes : des dénominations d'un type très très spécial », *Langue Française*, septembre 1999, p. 52-69, en particulier p. 66s.). Néanmoins, des recherches parémiologiques récentes aboutissent à une conception bien plus souple de la structure proverbiale (ainsi, C. Michaux dans « Proverbes et structures stéréotypées », *Langue française*, 123, septembre 1999, p. 85-104, en particulier p. 86 et 92-93; J.-C. Anscombe a relativisé la notion définitoire du figement en proposant de retenir à sa place un certain nombre d'éléments constitutifs du proverbe : « Ce n'est pas en fait en tant qu'elle est fixe qu'une forme sentencieuse est identifiée comme telle. C'est parce que cette fixité permet d'identifier les tournures syntaxiques et les traits sémantiques (voire rhétoriques) qui la caractérisent comme telle. », « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, 102, 1992, p. 95-107, en particulier p. 96-97; cf. encore *id.*, « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, 83, 2003/1, p. 159-173).

prime importance pour l'interprétation du sens littéral des proverbes. Elles sont particulièrement précieuses dans le cas des proverbes *hapax* et obscurs. Nous nous contenterons ici d'alléguer trois exemples.

Pour *Que lou fet a corbiau plet*, la traduction de l'écolier explicite ce que le contenu allusif du proverbe laisse seulement deviner :

Sepe lupi factum corvo placet esurienti ;  
Spectat, et expectans saciatur de remanenti.

Ce distique fournit une bonne explication des motivations du proverbe : en tant que charognard, le corbeau festoie avec les restes des proies du loup<sup>42</sup>). Il éclaire également sa signification figurée, non attestée en français, et complète ainsi le témoignage des textes latins : en explicitant le motif de la dévoration des proies, la traduction signale que les deux animaux figurent des personnages mal intentionnés, qui se soutiennent mutuellement pour exploiter les faibles.

L'interprétation globale du proverbe obscur *Qui de lou parole, pres en va la ploie* peut être elle aussi confirmée par sa traduction :

Sepe lupus veniet, eius dum mencio fiet.  
Mencio si fiet, sepe lupus veniet.

On provoque souvent la venue d'une personne dès qu'on en parle. L'interprétation révélée par cette traduction atteste l'homologie de la version de L avec les variantes évoquant la queue du loup<sup>43</sup>), montrant par là que le compilateur comprenait bien le proverbe. Mais, selon une suggestion prudente de J. Morawski, il se pourrait même que l'intérêt de cette traduction dépasse

<sup>42</sup>) Ce comportement est bien connu de la nature - les restes des carcasses des proies du loup sont avidement attendues par d'autres espèces, parmi lesquelles les corbeaux, qui peuvent aussi s'en repaître en concorde avec le prédateur (cf. G. Carbone, *Les loups*, Paris, Larousse, 2003, p. 39).

<sup>43</sup>) Cette interprétation est confirmée par les contextes littéraires (voir les deux passages cités sous 1.) et par des lexicographes du 17<sup>e</sup> siècle. Ainsi, selon Furetière (s. v. *loup*), « On dit encore *Qui parle du loup en voit la queue*, quant quelcun arrive dans une compagnie en même temps qu'on parloit de lui. » et selon Oudin (*Curiositez françoises*, s. v. *loup*) : « *Quand on parle du loup on en voit la queue*, i. la personne paroist au mesme temps que l'on parle d'elle ». Pour Cotgrave, le proverbe contiendrait en plus la notion de la calomnie ; il serait « applicable (as Lupus in fabula) when one thats spoken of as absent suddenly appears » (s.v. *loup*).

son interprétation globale, car elle pourrait nous éclairer sur le sens littéral de la deuxième partie, obscure, du binôme. Il est en effet possible que le *sepe* de la traduction (ou une des deux occurrences de ce mot – on aurait alors là un jeu sur l’homonymie) ne soit pas un adverbe mais l’ablatif du substantif *sepes* (*saepes*), signifiant en latin « haie ». Or souvenons-nous que le mot *plioie*, ayant intrigué l’éditeur de L, signifie exactement « haie »<sup>44</sup>).

Le dernier exemple illustre l’utilité pratique des traductions latines : la consultation du recueil L aurait pu épargner bien des embarras aux éditeurs ayant achoppé sur l’interprétation du proverbe *A mol pastor lou chie laine* (L, No 170).

Dans leur édition du fabliau *Berengier au long cul*, L. Rossi et R. Straub traduisent par « Quand le berger est mou, le loup chie sur la laine<sup>45</sup> ». M.-R. Jung se méprend encore plus considérablement en lisant « l’ame » au lieu de « laine », sans doute induit en erreur par l’identité paléographique des deux mots<sup>46</sup>.

Ces tâtonnements auraient pu être évités, si ces philologues avaient consulté la traduction scolaire de L. Dans son zèle de l’explicitation, l’élève est allé jusqu’à ajouter des chiens sur le menu du loup, donnant ainsi une confirmation supplémentaire des fondements de la métaphore :

Mollicie segnis pastoris lana per anum  
Transit ab ore lupi desidiaque canum.

---

<sup>44</sup> J. Morawski, « Locutions et proverbes obscurs », *Romania* 50, 1924, p. 511 ss. Cette hypothèse ingénieuse est néanmoins relativisée par l’existence de variantes latines, où *saepe* ne saurait être qu’un adverbe. Ainsi, dans un recueil consigné dans le domaine slave, la position de *sepe* interdit de voir dans ce mot un substantif : *Advenit ecce lupus, dum mencio sepe fit eius* (*Prov. Wratislav.* 11, cités dans le TPMA, *Wolf*, 6.2., No 163; cf. *ibid.*, No 173).

<sup>45</sup> Le proverbe clôt ce fabliau, en exprimant sa « moralité » - le rejet de la mésalliance : le vilain, ahuri, rentre du bois où il vient d’être humilié par son épouse. Il trouve sa femme avec son amant. Or la dame lui interdit de protester, car autrement elle dira à « Berengier » de rendre sa honte publique. Ainsi le vilain est-il obligé de se résigner à son malheur : « Quant il oit que cele li conte,/Mout en ot grant honte et grant ire :/Onques puis ne l’osa desdire,/Desconfit se sent et maté./Et cele fait sa volenté,/Qui ne fu sote ne vilaine./*A mol pastor chie lous laine.* » (v. 294-300, éd. L. Rossi - R. Straub, *Fabliaux érotiques*, p. 261)

<sup>46</sup> Dans son édition de la mise en prose du *Roman de Troie*, *Romania* 108, p. 441, évoquée dans le compte rendu de G. Roques des *Fabliaux érotiques*, paru dans la *Revue de Linguistique Romane*, 58, 1994, p. 270-71.

Après avoir acquis cette certitude, nous pouvons désormais goûter toute la saveur de la pudique version de Le Roux de Lincy, qui, tout en conservant le sens, a réussi à édulcorer l'image en traduisant poétiquement « A pasteur indolent le loup fait de la laine, ou prépare du tourment<sup>47)</sup>».

En ayant acquité, avec ce dernier exemple, le tribut dû à la rusticité typique des proverbes évoquant le loup, nous nous dispenserons de commenter l'expression *Tant come le chin chie, sen vet le leu a bois* (L, No 134) : proverbe fréquent, il ne pose pas problème à l'interprétation. Nous pouvons ainsi passer au dernier point de l'exposé, qui doit ébaucher un troisième apport représenté par le recueil de Leyde. Encore peu approfondi, ce point attend seulement d'être examiné de près.

### 3. L - témoin proche de l'usage littéraire

Parmi tous les recueils conservés, plusieurs proverbes de L se distinguent par une proximité formelle remarquable avec des proverbes allégués dans des textes littéraires du 12<sup>e</sup> et du 13<sup>e</sup> siècles. Pour le corpus considéré, ce constat concerne les proverbes *Male garde pet le leu* et *A mol pastour lou chie laine*.

Mis à part deux adaptations libres<sup>48)</sup>, les quatre attestations littéraires du proverbe *Male garde pet le lou* (L, No 155) se rapprochent toutes le plus de la version de L, alors que ce proverbe s'est conservé dans quatre autres recueils manuscrits (datant du 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et de la fin du 13<sup>e</sup> s.) sous les formes *Mavaise garde past le louf* (U', No 156), *Mauvese garde paist le lou* (B, fol. 150), *La mauvaise garde pait le lou* (R, fol. 70v) et *Mauvais garde pait le leu* (Ba, fol. 38ra). Les deux attestations du *Roman de Renart*, ainsi que celle du fabliau *De la grue* sont identiques, à l'article près, à la forme de L :

De lui prendre ai eü bon leu. / *La male garde pest le leur*<sup>49)</sup>.

Li vilains qui molt par sot peu, / *La male garde pest le leu*, / Si entre Bernart

<sup>47)</sup> *Livre des proverbes français*, t. 1, p. 179.

<sup>48)</sup> « Simple pastour fait le leu pestre » dans *Renart le Contrefait*, éd. G. Raynaud, t. 1, p. 58, v. 5448 et « Quand le loup sent que le pasteur sommeille, / Il sault au parcq et s'emporte une oelle. » dans le *Miserere* du Renclus de Moilliens (éd. A. G. Van Hamel, str. CXXIX, v. 1)

<sup>49)</sup> *Roman de Renart*, éd. E. Martin, II, v. 881-882.

et Belin / Ne se gardent voir d'Isangrin<sup>50</sup>.

« ...Trop en ai fet mauvese garde, / Quant avez esté foutue, / Et si n'ai mie de la grue ; / Je meïmes li ai fet leu : / *La male garde pest lo leu.* »<sup>51</sup>

Dans le poème moralisateur *Li Vers de le mort*, l'identité avec L est totale, le connecteur *car* ayant occupé le pied manquant de l'octosyllabe :

Castions nos des ore mais ! / *Car male garde paist le leu*<sup>52</sup>.

Pour le deuxième proverbe, la variante de L – *A mol pastor lou chie leine* (L, No 170) – se rapproche le plus, parmi toutes les variantes parémiographiques (douze en tout), des occurrences de textes versifiés :

*A mol pastor chie lous laine*<sup>53</sup>.

*A vain pasteur loup chie laine*<sup>54</sup>.

En effet, toutes les autres occurrences des recueils contiennent soit un pronom anaphorique (comme *A mol pastor leus li chie leine*, K', No 118), soit le substantif *bergier* (ainsi, *A mol bergier chi[e] lous laine*, P, No 89), soit encore elles présentent différentes altérations.

On manquerait certes de discernement à vouloir déduire des conclusions valables à partir d'un corpus aussi minuscule, et il faudrait soigneusement scruter la totalité de la matière de L pour pouvoir établir une statistique plus fiable. Il ne s'agit toutefois pas des seuls exemples de proximité formelle que nous avons relevés entre L et des occurrences proverbiales littéraires : au cas où cette ressemblance acquerrait une confirmation statistique, il conviendrait de s'interroger sur ses causes. Il se pourrait par exemple, vu la relative indépendance

<sup>50</sup> *Ibid.*, XX, v. 16-19.

<sup>51</sup> Garin, « De la Grue », éd. A. Montaiglon - G. Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, t. 5, p. 156.

<sup>52</sup> *Li Vers de le mort*, éd. A. Windahl, str. XLVI.

<sup>53</sup> *Berengier au long cul*, v. 300, éd. L. Rossi - R. Straub, *Fabliaux érotiques*, p. 261.

<sup>54</sup> *Renart le Contrefait*, éd. G. Raynaud, t. 1, p. 55, v. 5244.

de L, qu'une partie de sa matière fût puisée directement à l'usage de la langue parlée – la ressemblance avec les occurrences littéraires serait alors due à la proximité dans le temps du recueil et des textes. Selon le degré de l'analogie et le caractère des textes concernés, on pourrait également penser à un lien d'inspiration directe allant des textes au recueil, voire à l'envers, du recueil aux textes.

#### 4. Conclusion

Il reste encore, on le voit, bien des recherches à entreprendre sur les manuscrits de proverbes<sup>59</sup>. Si certaines pistes semblent difficiles à exploiter, d'autres apportent d'emblée des fruits évidents.

L'habitude que l'on a prise d'exploiter les recueils de proverbes constitués à date moderne, nécessairement réducteurs puisqu'ils ne citent généralement qu'une seule forme représentative, conduit à occulter la riche diversité des recueils authentiques.

On a beaucoup insisté sur la variation des formes proverbiales dans les textes littéraires – on y a vu des indices de la créativité des auteurs. Or il s'avère que les recueils non plus ne présentent pas le proverbe sous une forme complètement stable, puisqu'il y donne lieu à des variations pouvant aller jusqu'à atteindre son sens compositionnel. On a là tantôt un reflet d'une évolution effective de la forme du proverbe, tantôt le résultat d'un choix esthétique du compilateur. En tout état de cause, le proverbe devient volontiers l'objet d'une mouvance de caractère spécifique.

Cette « mouvance » mérite pleinement l'intérêt scientifique, puisqu'elle est susceptible de nous éclairer sur de nombreux problèmes relatifs à la tradition d'un proverbe, sur les points de vue des compilateurs et, de façon générale, de fortement relativiser les partis pris sur les traits définitoires des parémies. En effet, l'examen des recueils montre que le proverbe, tout en conservant une charpente sémantique et syntaxique fixe, n'est pas précisément une expression « figée »,

---

<sup>59</sup> Des recherches particulièrement intéressantes seraient à effectuer sur les recueils K (recueil à traductions latines, contenu dans le ms. Rawlinson C 641, 13<sup>e</sup> s., éd. par K. Stengel dans *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 21/1, 1899, p. 1-21) et Ch (recueil à commentaires bibliques, conservé dans le ms. London, British Library, Add. 46919, milieu du 14<sup>e</sup> s.), qui ont des personnalités fortement affirmées. Ils contiennent, entre autres, de nombreux *hapax* et proverbes rares. Ch, de surcroît, marque une nette préférence pour des proverbes inédits inspirés de récits brefs.

tant s'en faut. Certains de nos exemples révèlent, en outre, que la langue tend à réagir contre un archaïsme excessif en modernisant la tournure : le proverbe peut changer de forme dans le temps, lorsqu'un de ses éléments devient archaïque au point de gêner la compréhension. La notion de l'archaïsme comme un trait définitoire devient donc elle aussi toute relative. Sous ce rapport, effectuer une « correction » d'une leçon de proverbe qui fait sens, fût-elle isolée face à une longue série de formes ayant une allure plus logique, apparaît aberrant. Si elle veut saisir la problématique du proverbe médiéval dans toute sa complexité, la parémiologie se doit d'appliquer à son objet les procédés philologiques éprouvés pour les textes littéraires.